



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

psychiatres

Question écrite n° 24675

Texte de la question

M. Jean-Yves Besselat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les dramatiques problèmes de la psychiatrie en région havraise. Une inflation de la demande de consultations et de soins a pu être constatée en Haute-Normandie, liée aux difficultés socio-économiques conjoncturelles. Cette augmentation de la demande psychiatrique est identique dans les secteurs public et privé. La sous-médicalisation de cette région est reconnue : un tiers des postes de l'hôpital psychiatrique reste vacant, et la densité des psychiatres libéraux est inférieure de moitié à la moyenne française. Or, la démographie médicale va décroître après l'an 2000 du fait de la formation en nombre trop réduit de médecins, et des douze années nécessaires pour la formation d'un médecin spécialiste. Les praticiens havrais ne sont plus en mesure de travailler dans de bonnes conditions et refusent chaque jour de nouvelles demandes. Ne pouvant recevoir de soutien suffisamment précoce, ces patients basculent dans une pathologie plus lourde nécessitant arrêts de travail prolongés et hospitalisations. Or, la prise en charge rapide de ces personnes est souvent gage d'efficacité. Par ailleurs, le coût financier s'élève sans que soit chiffré le coût humain, ce qui va à l'encontre des économies recherchées. Dans ce contexte critique, il lui demande comment assumer la maîtrise comptable des dépenses de santé, qui ne prend pas en compte les besoins sanitaires de la population.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Besselat](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24675

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 556